

# Saint-Hélen

## Club de l'amitié.

### Unanimité pour le bureau



*Le bureau du Club de l'amitié et quelques adhérents qui ont été couronnés après avoir dégusté de délicieuses galettes des Rois.*

Le Club de l'amitié a tenu son assemblée générale mardi. Colette Junguené, présidente de l'association depuis un an, et les adhérents ne peuvent que se réjouir de la bonne santé du club. En 2015, celui-ci a enregistré 104 adhésions. Régis Le Navenec, secrétaire, a retracé l'historique des activités de l'année passée. Les trois repas dansants, le repas de Noël qui a réuni 90 convives, la journée « évasion » à l'Aber-wrac'h, l'initiation au jardinage avec les enfants de l'école publique, sans oublier les réunions mensuelles, l'activité boules bretonnes, la randonnée hebdomadaire d'1 h 30 pour découvrir la commune et les cours d'initiation à l'informatique. Toutes ces activités ont été plébiscitées et seront renouvelées en 2016, avec peut-être une seconde journée « évasion » à l'étude.

#### **Composition du bureau**

Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité. Voici la composition du bureau : Colette Junguené, présidente ; Monique Blanchard, vice-présidente ; Régis Le Navenec, secrétaire ; Jean-Claude Lorre, secrétaire adjoint ; Jean-Charles Lepeer, trésorier ; Louissette Gasrel, trésorière adjointe. Membres : Geneviève Langlais, Hélène Lorre, Danièle Grison, Gisèle Hervy, Alain Goron, Joseph Lision.

« Marie-Thérèse Lorre, adhérente au club depuis 28 ans, dont 17 ans comme trésorière, a souhaité quitter le bureau. Elle ne sera pas remplacée », précise la présidente, qui termine en remerciant Marie Gravot, aujourd'hui présidente honoraire après avoir été 18 ans présidente du club, « d'avoir si bien préparé son départ et la transmission du flambeau. »